



INFORMATION ANNUELLE

(à fournir dans le cadre de l'article 66 de la loi du 16 juin 2006 dite "Loi Prospectus")

Période : du 1^{er} avril 2008 au 1^{er} avril 2009

Veillez noter que certaines des informations publiées dans les documents peuvent, le cas échéant, être obsolètes.

LISTE

Toutes les informations listées ci-après peuvent être consultées in extenso sur le site Web d'Unibra sous le chapitre "Information financière".

1. Information destinée aux actionnaires :

- Paiement des dividendes et services financiers
- Calendrier financier
- Convocation à l'Assemblée Générale de 2008
- Nouvelles règles d'évaluation IFRS

2. Communiqués de presse occasionnels :

- Communiqué annuel du 1^{er} avril 2009 – Résultats au 31 décembre 2008.

3. Information périodique :

- 1^{ère} déclaration intermédiaire de l'exercice 2008 (16 mai 2008)
- 2^{ème} déclaration intermédiaire de l'exercice 2008 (14 novembre 2008)
- Résultats au 30 juin 2008 – Information semestrielle
- Résultats au 31 décembre 2008 – Rapport financier annuel

4. Notification de transparence

Déclaration de participation du 3 septembre 2008

Déclaration dans le cadre de la loi du 1^{er} avril 2007 (loi OPA) – Actualisation